



Commune d'Ile sur Tet



Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs



INONDATIONS



SISMIQUE



FEU DE FORÊT



RUPTURE BARRAGE



TMD

Transport matières dangereuses

INFORMATION DE LA POPULATION

« Le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger »

Cet article de la loi du 22 juillet 1987 instaure le droit à l'information préventive consistant à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de vacances.

Le Dossier Communal Synthétique sur les Risques Majeurs fait apparaître que la commune est concernée par cinq risques :

3 naturels :

- Inondations (risque fort)
- Sismique (risque faible)
- Feux de forêt (risque fort)

2 technologiques :

- Rupture du barrage
- Transport de Matières Dangereuses

Ce dossier est consultable en Mairie et Mairie Annexe.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs en votre possession définit les risques, donne des conseils sur la conduite à tenir face à ces risques ainsi que différentes coordonnées utiles.

Où S'INFORMER ?

A la Mairie : 04 68 84 73 12

A la préfecture des P. O. : 04 68 51 66 66

A la D.D.E. : 04 68 38 12 34







France Bleu Roussillon : 101,6 Mhz









Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Commune d'Ille sur Tet






RISQUE D'INONDATION

DEFINITION	QUE DOIT FAIRE LA POPULATION	LES REFLEXES QUI SAUVENT
<p>Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoqué par des pluies importantes et durables.</p>	<p>AVANT</p> <p>S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance (Mairie, Préfecture, Services de l'Etat).</p> <p>DÈS L'ALERTE</p> <p>Se tenir informé de l'évolution de la situation. Prévoir les gestes essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermer portes et fenêtres - Couper le gaz et l'électricité - Commencer à déplacer les objets de valeur et les produits polluants. <p>PENDANT L'INONDATION</p> <p>Se tenir informé de la montée des eaux. Déplacer les objets de valeur et les produits polluants. Eviter de rester bloqué.</p> <p>APRÈS</p> <p>Aérer et désinfecter les pièces. Chauffer dès que possible. Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche. S'assurer que l'eau du robinet est potable (Mairie). Faire l'inventaire des dommages.</p>	<p>LES REFLEXES QUI SAUVENT</p>  <p>Fermez la porte, les aérations.</p>  <p>Coupez l'électricité, le gaz.</p>  <p>Montez à pied dans les étages.</p>  <p>Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.</p>  <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.</p>  <p>Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours.</p>
<p>MANIFESTATION</p> <p>Elle peut se traduire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un débordement du cours d'eau + ou - rapide. - Une remontée de la nappe phréatique (plaine). - Une stagnation des eaux pluviales (plaine). - Une crue torrentielle (Vaison La Romaine). - Un ruissellement en secteur urbain (Nîmes). <p>L'ampleur de l'inondation est fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intensité et la durée des précipitations. - La surface et la pente du bassin versant. - La couverture végétale. - La capacité d'absorption du sol. - La présence d'obstacles à la circulation des eaux. 		
<p>RISQUES SUR LA COMMUNE</p> <p>Ille sur Tet est une commune avec un risque d'inondation répertorié comme risque fort de par sa situation dans l'angle formé par la Tet et son affluent, le Boulès.</p>		

RISQUE SISMIQUE (TREMBLEMENT DE TERRE)

DEFINITION	QUE DOIT FAIRE LA POPULATION	LES REFLEXES QUI SAUVENT
<p>Un séisme est une rupture brutale des roches en profondeur, créant des failles dans le sol ou en surface, et se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence de ces vibrations.</p>	<p>AVANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le risque. - Privilégier les constructions parasismiques. - Repérer les points de coupure eau, gaz, électricité. - Fixer les appareils et meubles lourds. - Eviter de placer des objets lourds sur les étagères. - Repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri. <p>PENDANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'intérieur : Se mettre à l'abri près d'un mur ou sous un meuble. - A l'extérieur : S'éloigner de ce qui peut s'effondrer. - En voiture : S'arrêter à distance des constructions ou des fils électriques et ne pas descendre. <p>APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas téléphoner, laisser le réseau disponible. - Couper l'eau, le gaz, l'électricité. - Ne pas toucher aux câbles tombés à terre. - Ne jamais pénétrer dans les maisons endommagées. - Ne pas prendre l'ascenseur. - Emporter les papiers personnels. - Marcher au milieu de la chaussée. - S'éloigner des zones côtières. (Raz de marée) 	<p>LES REFLEXES QUI SAUVENT</p>  <p>Coupez l'électricité, le gaz.</p>  <p>Evacuez les bâtiments.</p>  <p>Abritez-vous sous un meuble solide.</p>  <p>Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.</p>  <p>Eloignez-vous des bâtiments.</p>  <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.</p>
<p>CARACTERISTIQUES</p> <p>Un séisme est caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son foyer (Point de départ). - Sa magnitude (Echelle de Richter de 1 à 9). - Son intensité. - La fréquence et la durée des vibrations. - La faille provoquée. 		
<p>RISQUES SUR LA COMMUNE</p> <p>Le territoire national est divisé en zones de sismicité croissante (Zone 0 à III). Ce zonage est fait au niveau du canton.</p> <p>La commune d'Ille sur Tet fait partie du canton de Vinça, classé en zone Ib (faible sismicité).</p>		

RISQUE FEU DE FORÊT

DEFINITION	QUE DOIT FAIRE LA POPULATION	LES REFLEXES QUI SAUVENT
<p>C'est un incendie qui se déclare et se propage dans les forêts, les landes, les maquis ou les garrigues.</p>	<p>AVANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les chemins d'évacuation et les abris. - Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, motopompe) - Débroussailler autour des habitations. - Vérifier l'état des fermetures et de la toiture. <p>PENDANT</p> <p>Si on est témoin d'un départ de feu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les sapeurs-pompiers (18) au plus vite. - Si possible, attaquer le feu. - S'éloigner dos au vent en se dirigeant sur les côtés du front du feu. <p>Si l'on est surpris par le front du feu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respirer à travers un linge humide. - A pied, chercher un écran (rocher, mur). - En voiture, ne pas sortir. - Dans la maison, fermer et arroser portes et fenêtres. - Obstruer les aérations avec des linges humides. <p>APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eteindre les foyers résiduels. 	<p>LES REFLEXES QUI SAUVENT</p>  <p>Enfermez-vous dans un bâtiment.</p>  <p>Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt, ni à pied, ni en voiture.</p>  <p>Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur.</p>  <p>Fermez les volets.</p>  <p>Ouvrez le portail de votre terrain.</p>
<p>COMMENT SURVIENT-IL ?</p> <p>Pour se déclencher et progresser, le feu a besoin des trois conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une source de chaleur (flamme, étincelle). - Un apport d'oxygène : le vent active la combustion - Un combustible (végétation). 		
<p>RISQUES SUR LA COMMUNE</p> <p>Le risque Feu de Forêt sur la commune est répertorié comme "Risque fort".</p> <p>Ce risque se situe sur l'ensemble du secteur nord-ouest, sur la rive gauche de la Tet ainsi que sur la pointe sud de la commune.</p>		

RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

CARACTERISTIQUES

Le barrage de Vinça a une hauteur de 55 mètres, une crête de 191 m de longueur et 69 m de largeur; L'altitude de la crête du barrage est de 247,5 m NGF.

Sa capacité de retenue est de 24,6 millions de m³

RISQUES SUR LA COMMUNE

La commune se situe dans la zone de "sécurité immédiate" appelée la "zone du quart d'heure", le flux mettrait moins d'un quart d'heure pour arriver. Une partie de la commune est située dans la zone de submersion

QUE DOIT FAIRE LA POPULATION

AVANT

Connaître les risques, le système spécifique d'alerte pour la zone du "quart d'heure", les points hauts sur lesquels se réfugier, les moyens et les itinéraires d'évacuation.

AU SIGNAL D'ALERTE

- Gagner immédiatement les points hauts les plus proches cités dans les plans de secours ou, à défaut, les étages dans les immeubles élevés et solides.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Attendre le signal de fin d'alerte pour quitter son abri.

LES REFLEXES QUI SAUVENT



N'allez pas chercher les enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux.



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.



Montez à pied dans les étages.

RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

DEFINITION

Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident qui se produit lors du transport par voie routière, ferroviaire, aérienne ou d'eau, de matières dangereuses.

QUELS RISQUES ?

Les produits dangereux sont nombreux. Ils peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs, radioactifs.

Les principaux dangers liés aux transports de matières dangereuses (TMD) sont :

- L'explosion
- L'incendie
- La dispersion dans l'air, l'eau et le sol.

RISQUES SUR LA COMMUNE

La commune d'Ille sur Tet est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses en raison du passage de la RN 116.

AVANT

Connaître le signal d'alerte : trois sonneries montantes et descendantes d'une minute chacune.

PENDANT

- Se mettre à l'abri dans un bâtiment (se confiner).
- Obstruer toutes les entrées.
- S'éloigner des portes et des fenêtres.
- Ne pas fumer.
- Ne pas chercher à joindre sa famille.
- Ne pas téléphoner.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte.
- Écouter la radio.

APRÈS

Si vous êtes confinés, à la fin de l'alerte, aérez le local.



Bouchez toutes les arrivées d'air.



Enfermez-vous dans un bâtiment.



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.



Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours.



Ni flamme, ni cigarette.



N'allez pas chercher les enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux.